



Saint Nazaire – l'Etat doit garder pleinement le contrôle du chantier naval

Lors de son Comité Confédéral National en avril 2017, FO avait appelé à une nationalisation des chantiers de l'Atlantique de St Nazaire pour préserver les emplois industriels et se protéger d'un transfert de technologie et d'une partie du carnet de commandes dans le cadre d'une vente, à l'époque, à Ficantieri et à une banque privée.



FO estime que la cession du chantier naval à Ficantieri telle qu'envisagée, a fortiori dans le cadre des contraintes imposées par la Commission européenne en matière de concurrence, ne lèverait en rien les craintes qui justifiaient cette position.

Alors que, face à la crise économique et sociale conséquence de la crise sanitaire actuelle, l'urgence doit être notamment à la préservation et à la reconquête de l'emploi industriel, la confédération avec sa fédération de la Métallurgie, son Union départementale de Loire Atlantique et son syndicat FO maintiennent leur position pour que l'Etat garde pleinement le contrôle des chantiers de l'Atlantique et pour ainsi assurer son activité, son développement et ses emplois.

Contact :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

 yveyrier@force-ouvriere.fr
 01.40.52.86.01

Paris, le 30 décembre 2020